



**DELIBERATION N° 4**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 29

Pour : 28  
Contre : /  
Abstention : 1  
(FD)

**Objet :**  
**Modification du  
tableau des  
emplois**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 17 janvier 2018

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P. ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C. ORDONNES, MA THEBAUD, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, S.PUYO, A. LECHEVALLIER, G. ELGART, G. MOSCHETTI, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, N. DAUGA, J. DUBOURDIEU, MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, F.MARTINEZ, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), J.DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE),

Secrétaire de séance : J.DOS SANTOS

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Monsieur le Maire explique que compte tenu :

- De la fin de la période de détachement pour stage d'un agent et de sa titularisation dans son nouveau grade dans une autre collectivité,
- De l'évolution des besoins du service et afin de permettre l'évolution de carrière des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2018,
- De la nécessité de renforcer les équipes des services techniques, notamment le service bâtiment,

Il propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois de la collectivité de la façon suivante :

► A compter du 1<sup>er</sup> février 2018 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Urbanisme	1 agent de maîtrise principal à temps complet	
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	

Il est précisé que cette suppression d'emploi a recueilli l'avis du Comité Technique le 20 juin 2016

► Avancements de grade à compter du 1<sup>er</sup> février 2018 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Enfance/Jeunesse	3 ATSEM principaux de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	3 ATSEM principaux de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
Entretien des bâtiments et restauration scolaire	2 adjoints techniques à temps complet	2 adjoints techniques principaux de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
Espaces verts	1 adjoint technique à temps complet	1 adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
Bâtiments /fêtes et cérémonies	1 adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

► Avancements de grade à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Enfance/Jeunesse	1 adjoint d'animation à temps complet	1 adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

► A compter du 1<sup>er</sup> février 2018

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Bâtiments/fêtes et cérémonies		1 CE des adjoints techniques à temps complet (plombier/chauffagiste)
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>

Il est précisé que cette création d'emploi sera compensée par le non remplacement d'un départ en retraite au service affaires générales compte tenu de la réorganisation de ce dernier.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

**Décide** d'adopter la modification du tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe.

**Précise** que les crédits suffisants seront inscrits au budget de l'exercice 2018.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 24 janvier 2018  
Le Maire,  
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 25/01/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 25/01/2018